

DECISION DE MONSIEUR LE MAIRE

PRISE CONFORMEMENT A L'ARTICLE

L.2122-22

DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Décision n° : 2025- 010

Objet : Contrat d'engagement pour le spectacle « Le père et la mère Noël » de la CIE Art Scène Lutin les 19 et 23 décembre 2025.

LE MAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-22,

VU le Code de la commande publique,

VU la délibération n°2020-05-28-1d du Conseil Municipal en date du 28 mai 2020 donnant toutes délégations pour la durée de son mandat à Monsieur le Maire,

VU la délibération n°2022-07-07-1b du Conseil Municipal en date du 7 juillet 2022 apportant précisions aux délégations du Conseil Municipal à Monsieur le Maire,

CONSIDERANT que dans le cadre de la politique culturelle menée par la collectivité, le Service Culturel propose un spectacle intitulé « Le père et la mère Noël », les 19 et 23 décembre 2025, à Vias.

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : De signer un contrat de prestation avec la CIE Art Scène Lutin, représentée par Madame Sarah Gerry, en sa qualité de présidente, domiciliée 3 avenue de Sussargues 34 160 Beaulieu, pour une représentation du spectacle « Le père et la mère Noël », les 19 et 23 décembre 2025.

ARTICLE 2 : De fixer le coût des prestations à 1 400 euros TTC (mille quatre cents euros).

ARTICLE 3 : De charger Madame la Directrice Générale des Services et le Comptable public de la ville de Vias de l'exécution de la présente décision dont il sera rendu compte au Conseil Municipal.

Ainsi fait et décidé le 2 octobre 2025,

Le Maire,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Informe que la présente peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier
dans un délai de deux mois à compter du présent affichage.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique
« Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Transmis au représentant de l'Etat le : 13/10/2025
Publié le :

Maître Jordan DARTIER
Maire de Vias

